

# Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

**Titre : Harmonisation et équipement en mobilier forestier**

**N° action : 56**

**Référence aux critères de la grille d'évaluation :**

- 1.1. Cohérence et complétude du périmètre
- 1.4. Tourisme et patrimoine
- 2.1. Enjeux nature et biodiversité
- 2.2. Enjeux climat et mobilité
- 2.3. Enjeux économiques et sociaux
- 2.4. Enjeux éducation et sensibilisation

**Description de l'action :**

*Cette fiche est en lien avec la FA 32.*

**- Contexte :**

Des aires de pique-nique et de barbecue existent sur le territoire de la Vallée de la Semois, cependant tout le territoire n'est pas couvert et équipé de manière homogène. Les aires existantes sont très utilisées par les touristes et les habitants, ce qui entraîne un manque de disponibilité à la belle saison qu'il convient de combler par de nouvelles zones de pique-nique. Afin d'assurer la qualité de ces aires, il conviendra d'en assurer la gestion et l'entretien.

**- Objectifs :**

- 1. Répertorier et inventorier les aires de pique-nique et de barbecue existantes ainsi que leur état.
- 2. Entretien et moderniser les équipements existants.
- 3. Créer de nouveaux espaces et équipements homogènes sur le territoire, à faible impact environnemental.
- 4. Sensibiliser sur les "dépôts" sauvages et leurs impacts sur la faune et la flore.
- 5. Sensibiliser sur le respect des équipements et des lieux.
- 6. Améliorer la gestion, la coordination et l'entretien des espaces.



### - Méthodologie :

#### **A) Diagnostic des aires de pique-nique et de barbecue**

1. Informer et collaborer avec les structures/acteurs/gestionnaires des équipements.
2. Recenser l'ensemble des équipements existants. (localisation, type d'équipement, état, gestion).
3. Localiser et prioriser les interventions avec les partenaires (nouvel équipement ou réparation de l'existant).
4. Veiller à l'accessibilité des personnes à besoins spécifiques et le communiquer auprès des publics cibles (accessibilité des lieux et du mobilier).

#### **B) Création et installation des équipements**

1. Réaliser une charte pour l'harmonisation du mobilier en forêt.
2. Réaliser un cahier de charge pour la mise en place de nouveaux équipements, les réunions préparatoires et le suivi des chantiers. A noter que le cahier des charges inclura des précautions à l'égard de la biodiversité (périodicité, mesures d'atténuation si nécessaire).
3. Mise en place d'un nouveau plan de gestion à l'échelle du territoire avec les partenaires pour assurer l'entretien, le nettoyage des équipements.
4. Réaliser un formulaire en ligne simple avec QR code à destination des utilisateurs pour signaler un problème vis-à-vis de l'équipement auprès des gestionnaires concernés. ( dégradation du matériel, problème d'entretien, suggestion pour améliorer l'espace et ses équipements, ... )

#### **C) Communication**

1. Intégrer aux cartes touristiques la localisation des aires de pique-nique et de barbecue.
2. Communiquer auprès des acteurs locaux (SI, MT, DNF, etc.) la charte d'harmonisation du mobilier forestier.

### - Localisation :

Dans et autour du Parc national, à proximité des sentiers touristiques, des infrastructures touristiques, ...

## Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

- **Public(s) ciblé(s) :**

Touristes, randonneurs, personnes à besoins spécifiques, citoyens, ...